



Ai-je la possibilité d'accéder au relevé du compte pro

Par **monica**, le **25/10/2008** à **00:34**

je passe en conciliation en novembre pour divorce pour faute je voulais savoir comment je pouvais faire pour avoir à nouveau la visualisation des comptes professionnels de mon mari qui s'est mis a son compte en nom propre en 2000(artisan dans le bâtiment)marié sous le régime de la communauté en 1997 je sais que j'ai le droit a 50/50 mais puis je demandé au moins un droit de regard sur les comptes en attendant la fin de la procédure, en sachant qu'avant son infidélité et son départ, il y a eu des dépenses non expliqués!!!

Par **Visiteur**, le **25/10/2008** à **00:49**

Vous pouvez intervenir auprès du juge, via votre avocat.